



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfète cohésion sociale et jeunesse**

Le préfet

Saint-Denis, le **24 MARS 2023**

Monsieur Francis CHIROL  
Président de l'association des victimes de  
l'incendie de la Marina  
13 rue Françoise Dolto  
33 140 VILLENAVE D'ORNON

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 25 janvier dernier adressé à la Direction générale des Outre-mer, vous sollicitez des services de la préfecture des informations quant au devenir des dons effectués par diverses instances au bénéfice des victimes de l'incendie de la Marina.

Je m'associe pleinement à la douleur des familles qui ont perdu pour certaines un proche dans ce terrible incendie.

À la suite du drame, en lien étroit avec les collectivités et en particulier la mairie de Saint-Denis, le bailleur et le tissu associatif, l'État (préfet et procureur) a réuni un comité local d'aide aux victimes qui avait pour but d'assurer une coordination globale de la prise en charge des victimes.

Grâce à la mobilisation de tous et à un comité de pilotage réuni tous les jours, les relogements nécessaires (temporaires ou définitifs) ont été réalisés en une dizaine de jours seulement.

L'État n'a pas été en charge de la gestion des dons aux victimes directes et indirectes. Ces dons ont permis de réaliser ce relogement rapide en permettant d'équiper les logements et d'activer la logistique nécessaire à la prise en charge des victimes.

Je rappelle que cet incendie était hors norme et d'ampleur inédite. La mobilisation des moyens a été départementale pour permettre le sauvetage de 17 personnes et la mise en sécurité de plus de 110 familles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jérôme Filippini.

Jérôme FILIPPINI